



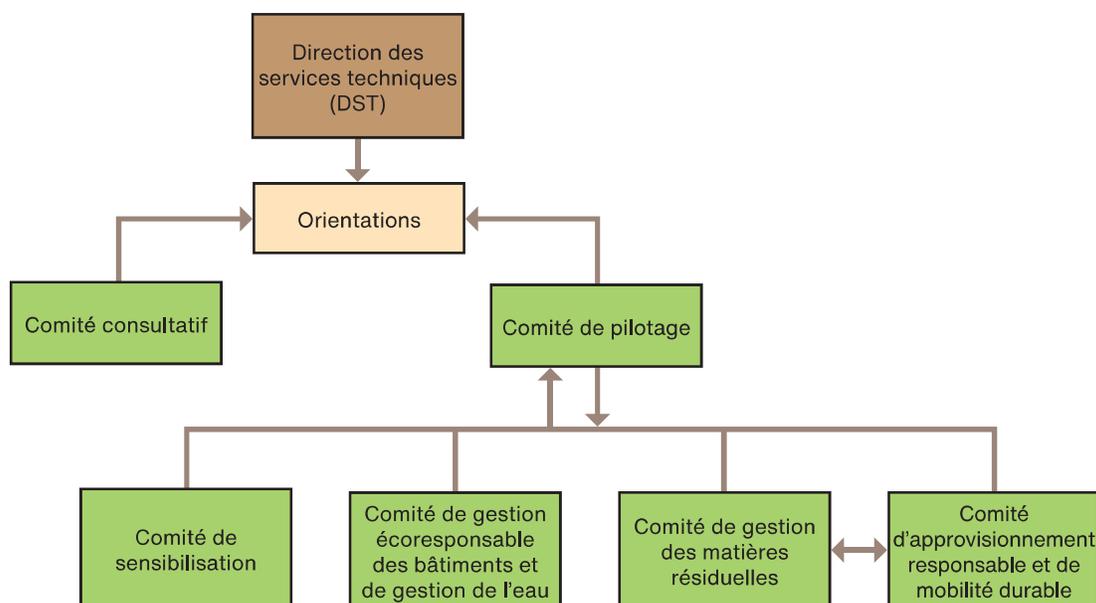
Pleins feux sur la nouvelle gouvernance en développement durable

Marie Duchesne, conseillère en établissements et au développement durable, DST

Le 15 février dernier, une nouvelle gouvernance en développement durable a été proposée à la haute direction dans le but de mieux déployer ses actions.

En voici l'organigramme :

Organigramme
Gouvernance du projet de développement durable au CISSS du Bas-Saint-Laurent



Rôles des comités développement durable du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Veuillez noter que la liste des membres proposée ci-dessous est une amorce et qu'elle pourra évoluer en fonction des mandats et des projets.

Le comité consultatif (maximum de 20 personnes)

Ce comité regroupe des médecins et des employés du CISSS du Bas-Saint-Laurent dont le rôle est le suivant :

- Appuyer les efforts de la mise en œuvre de la Politique;
- Contribuer à établir un plan d'action;
- Voir à transmettre la réalité du terrain pour une meilleure transition;
- Participer au rayonnement de la démarche de développement durable au sein du réseau de la santé et des services sociaux.

Le comité de pilotage (environ 10 personnes)

Ce comité regroupe la coordonnatrice des services d'hôtellerie, le coordonnateur des services de fonctionnement et d'entretien des installations matérielles (FEIM), l'adjoint à la planification immobilière, la directrice de la logistique, le directeur des services techniques, la chargée de projets en développement durable de la DST, le spécialiste de la DQEPE, une agente d'information du Service des communications. Le rôle du comité de pilotage est le suivant :

- Coordonner le déploiement de la Politique de développement durable;
- À la lumière d'un audit de consommation, élaborer un plan d'action selon les priorités;
- Assurer et coordonner le plan d'action;
- Contribuer à rassembler un bilan annuel des bonnes initiatives;
- Favoriser les échanges entre les directions afin de faciliter l'implantation des projets durables;
- Assurer un suivi de l'évolution des pratiques durables.

Le comité de sensibilisation (maximum de 7 personnes)

Ce comité regroupe une agente de planification, de programmation et de recherche de la Direction de la santé publique, une agente d'information du Service des communications, un membre des ressources humaines, des syndicats et des employés du CISSS du Bas-Saint-Laurent. Le rôle du comité de sensibilisation est le suivant :

- Agir comme « vecteur » de communication afin de mettre en valeur les bons coups en matière de développement durable;
- Participer à l'organisation d'activités et d'événements d'information, de sensibilisation et d'éducation concernant le développement durable;
- Mettre en concomitance les avancées de certaines directions du CISSS (ex. : DSPu, DST, DL, etc.) en matière de développement durable et en faire émerger des projets porteurs.

Le comité de gestion écoresponsable des bâtiments et de gestion de l'eau (maximum de 7 personnes)

Ce comité regroupe des membres de l'équipe de planification économie d'énergie, du FEIM et des approvisionnements. Le rôle de ce comité est le suivant :

- S'approprier les enjeux de développement durable propres à nos installations;
- Mettre en application l'écoconstruction;
- Veiller à diminuer la consommation nuisible en hydrocarbure et en eau;
- Poursuivre l'installation des bornes électriques;
- Soutenir les projets d'innovation technologique en atténuation et en adaptation;
- Veiller à la gestion de l'énergie et des gaz à effet de serre (GES).

Le comité de gestion des matières résiduelles (maximum de 7 personnes)

Ce comité regroupe des membres de l'équipe d'hygiène et salubrité, des services alimentaires, de la Direction des ressources informationnelles et du génie biomédical (GBM). Le rôle de ce comité est le suivant :

- Voir à la diminution des déchets;
- Améliorer les processus de recyclage et de mise en réalisation du compost;
- Favoriser l'économie circulaire.

Le comité d'approvisionnement responsable et de mobilité durable (maximum de 7 personnes)

Ce comité regroupe des membres de l'équipe de la logistique et d'autres membres non déterminés. Le rôle de ce comité est le suivant :

- Créer une politique d'approvisionnement responsable;
- Favoriser l'achat local;
- Établir un plan pour l'électrification des véhicules et l'optimisation des routes de transport.